

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA REGIE DEPARTEMENTALE
DU TRAIN DU MONTENVERS

Séance du 26 novembre 2025

Régie départementale du train du Montenvers
35 Place de la Mer de Glace
74400 Chamonix

N° 15 - Délibération n° CA-2025-46

M. le Président de la Régie départementale du train du Montenvers certifie que la délibération de cette séance a été télétransmises en Préfecture le 10 décembre, et ont été certifiées exécutoires le 10 décembre date de publication du registre des délibérations sur internet.

Ce procès-verbal de séance, a été publié sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Savoie le 10 décembre après avoir été approuvé par le conseil d'Administration lors de sa séance du 1er décembre 2025.

Les délibérations sont classées par numéros d'ordre croissant sur la base des deux derniers chiffres.

Régie départementale du train du Montnvers

Séance du Conseil d'administration du 26 novembre 2025

Délibération n° CA-2025-46

N°

OBJET

CA-2025-46

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie départementale du train du Montenvers

Séance du 26 novembre 2025

Le Conseil d'Administration de la Régie départementale du train du Montenvers, dûment convoqué le 20 novembre de l'an deux mille vingt-cinq, s'est réuni de droit, en visioconférence, le 26 novembre 2025 à 18h00, sous la Présidence de séance de M. Martial SADDIER, Président de la Régie départementale du train du Montenvers.

Administrateurs en visioconférence :

En visioconférence :

M. Martial SADDIER,
M. François DAVIET,
M. Daniel DEPLANTE,
Mme Marie-Louise DONZEL-GONET,
Mme Marie-Christine FAVRE,
Mme Marion GAUBERT,
M. Eric GAZANION,
Mme Claire GRANDJACQUES,
Mme Patricia MAHUT,
Mme Odile MAURIS,
Mme Marie-Antoinette METRAL,
Mme Magali MUGNIER,
M. Fabien SAGUEZ,
M. Lionel TARDY,
Mme Marie Claire TEPPE-ROGUET.

Sont absents et représentés :

Mme Fabienne DULIEGE, ayant donné pouvoir à M. Daniel DEPLANTE,
Mme Agnès GAY, ayant donné pouvoir à M. Martial SADDIER,
M. Jean-Philippe MAS, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Antoinette METRAL,
M. Georges MORAND, ayant donné pouvoir à Mme Odile MAURIS,
Mme Christine JANIN, ayant donné les pouvoir à Mme Marion GAUBERT,
M. David RATSIMBA, ayant donné pouvoir à M. Lionel TARDY.

Invités et excusés :

Mme Cathy ATHANASE,
M. Joël BAUD-GRASSET,
M. Bernard BOCCARD,
M. Stéphane BRASSAC,
M. François EXCOFFIER,
M. Olivier GREBER,
Mme Myriam LHUILLIER,
M. Nicolas RUBIN,
M. Christian VERDONNET.

Assistent à la séance à Chamonix :

M. Grégoire CHAVANEL, Directeur de la Régie départementale du Train du Montenvers,
Mme Ludvine MONTET, Assistante de Direction de la Régie départementale du Train du Montenvers,
Mme Delphine RYON, Directrice Administrative et Financière de la Régie départementale du Train du Montenvers.

Assistent à la séance en visioconférence :

M. Jérôme DUSSERT, Directeur du Département de la Haute-Savoie en Charge des DSP,
M. Patrice VIVIER, Directeur Général Adjoint du Département de la Haute Savoie.

Procès-verbal de séance du Conseil d'administration de la Régie départementale du train du Montenvers du 26 novembre 2025

En Visioconférence

Le conseil d'Administration débute à 18h00.

Le quorum étant atteint, Monsieur Martial SADDIER ouvre la séance,

Mme Marion GAUBERT a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil d'administration a ensuite validé, sans commentaire, le procès-verbal de séance de la réunion précédente du 26 octobre 2025.

Le Conseil d'administration a ensuite examinées et adoptées à l'unanimité les délibérations suivantes et regroupées dans le Registre des délibérations annexé au présent procès-verbal :

DELIBERATION N° CA-2025-46 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

M. Daniel DEPLANTE a ouvert la discussion sur rapport d'orientation budgétaire en le présentant afin de de discuter des orientations exposées. Il est présenté que cette première année d'exercice est en excédent financier par rapport aux prévisions, ce qui permet de se projeter plus précisément pour cette nouvelle année 2026.

Ce débat d'orientation budgétaire s'est organisé à partir d'un rapport comportant les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la composition des dépenses et des recettes, la structure des effectifs ainsi que le niveau d'endettement de la Régie.

L'évolution des charges est basée sur l'hypothèse d'indexation annuelle de 2% et le chiffre d'affaires net prévisionnel HT est évalué à 13 094k € qui comprend l'ensemble des sommes encaissées pour les ventes en billetterie (augmentation tarifaire de 1,6% billetterie du train) ainsi que la location des trains spéciaux et des différents loyers occupés par la Compagnie du Mont Blanc.

Des investissements sont donc prévus avec l'appui du Département. Il s'engage à financer pour aider la Régie qui prévoit un programme de modernisation et de renouvellement des installations du matériel roulant d'un montant de 108 000 000 €. La Régie devra donc reverser une redevance auprès du Département par l'investissement prévu pour le renouvellement des trains prévus.

Après cette présentation, le Président a exposé qu'un changement de statut de la Régie sera prochainement opéré de part les investissements prévus. Il a invité les administrateurs à poser leurs questions sur ce rapport d'orientation.

M. Lionel TARDY demanda plus de détails sur le chiffre d'affaires prévisionnel. M. Grégoire CHAVANEL a détaillé chaque part du chiffre d'affaires qui comprend : la vente de billet de train et produits combinés, la vente de voyage de train spéciaux (ballastière et travaux), augmentation de la part des recettes sur le MBU, location des locaux comme les bureaux auprès de la compagnie du Mont Blanc.

M. SADDIER appelle au vote des administrateurs qui valident à l'unanimité le projet de Délibération CA-2025-46.

Les points délibératifs étant terminés, les élus discutent autour de questions générales de la Régie.

POINT NON DÉLIBÉRATIF

M. SADDIER indique que M. Olivier GREBER a démissionné de ses fonctions suite à la réception de son courrier.

Lors du précédent conseil d'administration, les membres ont demandé un point sur les gratuités pour l'accueil presse et tourisme : il y a eu depuis décembre 2024, 32 demandes avec 138 gratuités accordées.

M. Grégoire CHAVANEL a présenté les prochains points délibératifs du prochain conseil d'administration qui aura lieu 4 jours plus tard après cette séance, soit le 1^{er} décembre 2025 à 18h30.

M. SADDIER a remercié tous les participants et a levé la séance à 18h50.

Procès-verbal de séance approuvé lors de la séance du Conseil d'administration du 1^{er} décembre 2025.

La secrétaire de séance, Administratrice de la
Régie départementale du train du Montnvers

Le Président du Conseil d'administration de la
Régie départementale du train du Montnvers,

Marion GAUBERT



Martia SADDIER



Publication de la Régie départementale du train du Montenvers

Directeur de la Publication : M. Martial SADDIER, Président de la Régie départementale du train du Montenvers

Rédaction : Services de la Régie

Publié le 02 mars 2025

Impression : Services du Département

Contact : Régie départementale du train du Montenvers

Hôtel du Département

1, avenue d'Albigny

74041 ANNECY Cedex

regietrainmontenvers@hautesavoie.fr